

CT extraordinaire des DDI (24 novembre 2020)

[D'après l'article initialement publié par la [CFDT-Fonctions publiques](#).]

Un comité technique extraordinaire des DDI a été réuni pour rendre un avis sur les deux projets de décret de création des DREETS/DDETS et des DRAJES.

La CFDT y était représentée par Emmanuel Biseau (DDTM 30), Eric Tavernier (DDT 77), Laure Revel (DDT 71) et Jean-Marc Grimont (SGEN-CFDT).

- **Télé 7 Jours**

Il y avait deux points soumis au vote (décret de création des DDETS/DREETS et décret de création des DRAJES) ainsi que des questions diverses (SGCD notamment).

- **DL**

Comme déclaration liminaire. [Celle de la CFDT](#) était teintée d'écœurement, voire de colère. La CFDT n'est pas opposée aux réformes mais constate une fois que plus que cela se fait au détriment des agents et du public. Une fois de plus, ce n'est qu'une approche financière et non qualitative...

- **Simone**

En voiture, c'est parti ! La fusion des DDCS (directions

départementales de la cohésion sociale), des DRJSCS (directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) et des UD-Direccte (unités départementales de la direction régionale de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) est en route et bien avancée, dans les temps du moins... dans les faits c'est bien plus compliqué.

La CFDT constate que les agents sont fatigués de ces restructurations incessantes, que la stabilité est nécessaire et regrette que le choix soit fait de casser des collectifs de travail récents.

La CFDT insiste également sur la nécessité d'indépendance de l'inspection du travail et a, lors du conseil supérieur de la fonction publique d'État (CSFPE), proposé plusieurs amendements en ce sens.

- **Acte de naissance**

Cette fusion donnera lieu aux DDETS (directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités) et aux DREETS (directions régionales de l'économie, et l'emploi, du travail et des solidarités).

- **Conséquence ou vérité**

Va pour conséquence : ces fusions devraient entraîner des élections professionnelles en 2021.



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

Pour la CFDT ce n'est vraiment pas opportun, même si les textes semblent l'imposer. Ce serait une charge de travail supplémentaire pour les jeunes SGCD (secrétariats généraux communs départementaux), tout ça pour recommencer en 2022, date officielle des élections professionnelles.

- **Unique**

Pour M. Delorme (ministère des Affaires sociales), l'idée de rapprocher précarité et emploi a du sens.

- **Aux urnes**

Pour la CFDT, même si ce rapprochement peut avoir du sens, les dégâts causés par une fusion trop rapide et mal menée sont préjudiciables pour les agents et les usagers. Elle vote contre le décret relatif à l'organisation et aux missions des DREETS et DDETS.

- **Haute**

Le projet concernant la création des DRAJES (délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) et des SDJES (services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) est présenté.

Pour la CFDT, là aussi les agents n'ont rien demandé. La CFDT souligne que les agents sont très réticents à l'idée de rejoindre un ministère dont on connaît les difficultés de



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

gestion RH, compte tenu de la masse d'agents à gérer, et les faibles montants indemnitaires.

Un rapprochement par projets, plutôt qu'une fusion-déstructuration, était possible et défendu par la CFDT.

- **Aux urnes, encore**

Pour les raisons ci-dessus, la CFDT a voté contre le décret relatif aux compétences des DRAJES et SDJES.

- **Toujours content**

L'administration est, là aussi, contente, toujours contente l'administration. Cette fusion va permettre une qualité de travail améliorée, les agents sont pris en compte, ce sera mieux après... les usagers y gagneront aussi... quant aux finances de l'État, c'est champagne. Bref tout va bien dans le meilleur des mondes, surtout celui des finances.

- **Qui perd gagne**

En fait nous ne savons pas trop qui va gagner, mais ce ne sera pas les agents. Dans le cadre de la création de la DRAJES, pas de fiche financière, pas de temps pour se positionner, pas de choix (ou si peu) de position administrative, pas d'information sur le lieu d'affectation, bref rien de rien... le champagne ne sera pas pour eux...

- **L'aveu**

« Nous n'avons pas le temps et pas tous les éléments afin de permettre aux agents de se positionner, du coup nous proposons un détachement d'un an afin de permettre aux agents de réfléchir à leur choix de position administrative. » Terrible constat de l'administration sur l'impréparation du transfert des agents de la DDCS vers les DRAJES.

- **M. Hulot**

Les vacances de postes au sein des futurs (1^{er} janvier) SGCD sont à ce jour importantes. Plus de 20 % dans certains départements... Le départ s'annonce malheureusement laborieux...

- **Taratata**

Alors que le dialogue de fin de gestion est en cours, que la fin d'année est globalement une période chargée pour les fonctions supports, la CFDT a indiqué que certains préfets vont plus vite que la musique en organisant les déménagements des SGCD en décembre.

- **Uppercut**

La CFDT s'inquiète des conditions d'intégration des agents de la Direccte au SGCD. Ces agents ont dû être pré-positionnés en toute fin de campagne, souvent sur les postes restants. On a connu accueil plus chaleureux.



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF